

Arrêté municipal n° 2014-2189 du 1er septembre 2014 portant fixation du droit d'introduction des viandes dans la Principauté

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté municipal
Date du texte	1 septembre 2014
Publication	Journal de Monaco du 12 septembre 2014 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématique	Impôts et taxes divers

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-municipal/2014/09-01-2014-2189@2015.12.12>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 12 septembre 2014

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2014/Journal-8190>